

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie

District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



**OFFICIEL 66 N°9 DU 09/10/26
SAISON 2026/2027**

**JOURNAL OFFICIEL
NUMERIQUE DU
DISTRICT DE
FOOTBALL DES
P-O PAYS CATALAN**

Tél : 04.68.54.61.11
770 avenue d'Argelès Sur
Mer 66100 PERPIGNAN

secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr
<http://pyrenees-orientales.fff.fr>

Saison 2026/2027

Horaires d'ouverture :

- mardi, mercredi, jeudi
09h à 12h30 – 14h à 18h.
- Lundi, vendredi 09h à
12h–14h à 17h.

N° et mail de l'astreinte des élus le
week-end (uniquement)
A partir du vendredi 17h00
06 10 84 48 53
secretaire.general@pyrenees-orientales.fff.fr

**L'OFFICIEL 66 N°9 DU 09/10/26
SAISON 2026/2027**



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Comité Directeur plénier

REUNION PLENIERE DU 05/10/26 PV N°2

Président : Eric WATTELLIER

Président Délégué : Marc WATTELLIER

Vice-Président : Hassan ACHLOUJ

Vice-Président : Vincent GRISORIO (excusé)

Vice-Président : Gérard ANCEL

Secrétaire Général : Christophe SALMERON

Secrétaire Adjointe : Annick COUEFFEC

Trésorier Général : Olivier GRAVOSQUI (excusé)

Trésorier Adjoint : Régis SANCHEZ

Membres présents : Gérard ANCEL, Jean-Luc GARCIA, Philippe MARCO-GREGORI, Roger MARTIN, Nelson MARTINS, Marc PAULY, José PICHENEY

Excusés : Benjamin GEORGEL, Miguel GONZALEZ

Assistent : Olivier ASTRUIT (CTD PPF), Philippe LANNEAU (CTR DAP), et Philippe REFFIER (Directeur Administratif)

• Conformément aux articles 11.2.3 du règlement intérieur et 101 des règlements généraux de la Ligue d'Occitanie, les décisions des comités directeurs et bureaux des districts sont susceptibles d'appel auprès de **la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie** dans les conditions de forme et délai de l'article 190 des R.G. de La FFF.

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente du 31/08/26 PV N°1, le Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

CORRESPONDANCE

Mme Lucile ESCLARMONDE : du 02/10/26, courrier collectif de parents de U12 concernant la sécurité des joueurs. Pris note.

Mr KHERCHOUCHE Hamed : du 05/10/26, informant de sa démission de la Commission de Surveillance et de Contrôle des Opérations Electorale à dater du 01/10/26. Pris note

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CD ET INVITES

Philippe LANNEAU – CTR DAP

Philippe LANNEAU présente au Comité Directeur une réflexion autour du climat des rencontres, notamment dans le football d'animation. Plusieurs axes de travail sont évoqués : renforcer la présence et l'observation sur les terrains, mieux accompagner les clubs et les éducateurs, sensibiliser les différents acteurs aux comportements attendus et mieux coordonner les dispositifs et actions déjà existants. L'objectif est également de mieux identifier les situations rencontrées afin d'apporter des réponses adaptées, en associant les élus, les techniciens, les arbitres, les commissions et les clubs.

Le Comité Directeur se montre favorable à la poursuite de cette démarche et à la construction d'un plan départemental concerté sur le climat des rencontres.

CAMÉRAS EMBARQUÉES – DÉSIGNATION DES RENCONTRES ET DES DÉLÉGUÉS

Dans le cadre de la poursuite du dispositif des caméras embarquées, précédemment validé par le Comité Directeur, celui-ci donne délégation à M. Philippe REFFIER, Directeur Administratif, et M. Hassan ACHLOUJ, Vice-Président du District, pour déterminer les rencontres sur lesquelles les arbitres officieront équipés d'une caméra embarquée.

Dans cette même démarche de prévention et d'accompagnement, le Comité Directeur valide la possibilité de désigner des délégués officiels sur certaines rencontres de jeunes, relevant des compétitions District ou Territoire, lorsque la situation ou le contexte de la rencontre le justifie. Les rencontres concernées seront déterminées en fonction des besoins identifiés et des informations portées à la connaissance du District.

Le CD VALIDE LE DOCUMENT DES EPREUVES OFFICIELLES 26.27

DELEGUES EN D1 KH FOOD

Un retour est présenté au Comité Directeur concernant la consultation menée auprès des 12 clubs de D1 KH FOOD sur l'opportunité de mettre en place la désignation systématique d'un délégué officiel sur les rencontres de cette compétition. À l'issue de cette consultation, 4 clubs se sont déclarés favorables à cette proposition et 8 clubs défavorables. Parmi les principaux arguments avancés figurent notamment la présence déjà effective de trois arbitres officiels sur les rencontres ainsi que le coût supplémentaire qu'engendrerait la désignation systématique d'un délégué. Au regard du résultat de cette consultation, la désignation systématique d'un délégué officiel sur l'ensemble des rencontres de D1 KH FOOD n'est pas retenue.

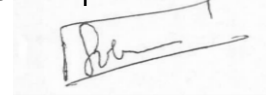
Il est toutefois rappelé que la possibilité de solliciter la désignation ponctuelle d'un délégué officiel demeure, à la demande d'un club ou lorsque le contexte particulier d'une rencontre le justifiera.

Le Président
Eric WATTELLIER



Prochain plénier le
02/11/26

Le Secrétaire Général
Christophe SALMERON



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

REUNION DU 06/10/26 – PV N°7

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Marion BENEZET, Manuel FLORES, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD

Excusés : Miguel GONZALEZ, Vincent VANDEVILLE

- *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente réunion, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

SENIORS

CORRESPONDANCE

ELNE FC : du 05/10/26, demandant le report du match D2 ELNE 2 / OCP 2 à une autre date que le 11/10 en ouverture de la Coupe d'Occitanie, au motif qu'organiser 2 rencontres sur le stade BUSQUET SITJA serait préjudiciable, en raison de l'état du terrain. Sans arrêté municipal, la Commission ne peut décaler le match. La Commission signale au club que la rencontre peut se jouer sur le terrain annexe.

FC PIA : du 05/10/26, informant que son stade est pris par le rugby le 11/10 pour le rattrapage du match D4 P/A PIA / OCP 3. Ce match est inversé.

FC BANYULS SUR MER : du 05/10/26, demandant le report du match D4 P/B BANYULS SUR MER / ST CYPRIEN à une autre date que le 11/10, en raison de festivités organisées par la ville, le club s'étant engagé dans les animations compte tenu que normalement il n'y avait pas de match à cette date. La commission, compréhensive accorde le report au 25/10/26.

FC COLLIOURE : du 06/10/26, demandant le report du match D4 A COLLIOURE / CHAMPIONS ST JACQUES à une autre date que le 11/10 D4, en raison de festivités organisées par la ville auxquelles participent ses joueurs ; ou de jouer samedi à 14h00 si le club des CHAMPIONS ST JACQUES est d'accord. La commission, compréhensive accorde le report au 25/10/26 s'il n'est pas possible de jouer samedi 10/10 après-midi.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

MATCHES REMIS DU 04/10/26

- D1 CLAIRA ST LAURENT 2 / ST CYPRIEN remis au 11/10/26
- D2 LE SOLER 2 / RIVESALTES 2 remis au 11/10/26
- D2 PERPIGNAN NORD 3 / PERPIGNAN MEDITERRANEE 2 remis au 11/10/26
- D2 ELNE 2 / OCP 2 remis au 11/10/26 remis au 11/10/26
- D3 THUIR 2 / CLAIRA ST LAURENT 3 remis au 11/10/26
- D3 HAUT VALLESPER / BAS VERNET remis au 11/10/26
- D4 A PRADES 2 / BOMPAS 2 remis au 11/10/26
- D4 A RFCT 3 BAGES VILLENEUVE 2 remis au 11/10/26
- D4 A PIA / OCP 3 remis au 11/10/26
- D4 A COLLIOURE / CHAMPIONS ST JACQUES remis au 25/10/26
- D4 B VILLELONGUE 2 / BAS VERNET 2 remis au 11/10/26
- D4 B POLLESTRES / LE BOULOU 3 remis au 11/10/26
- D4 B VINCA / ASPRES 2 remis au 11/10/26
- D4 B BANYULS SUR MER / ST CYPRIEN remis au 25/10/26

AUTRES MATCHES REMIS DU 04/10/26 REPORTEES AU 25/10/26

- D1 LE SOLER / RIVESALTES
- D1 THUIR / ARGELES 2
- D2 PRADES / BAHU PEZILLA
- D2 CERET / BAGES VILLENEUVE
- D4 A FOURQUES TROUILLAS / BAHU PEZILLA 2

AUTRES MATCHES REMIS DU 04/10/26 REPORTEES A UNE DATE A FIXER

- D1 VILLELONGUE / RFCT
- D2 BOMPAS / ATCM
- D3 CABESTANY 2 / SALEILLES

- *En attente des résultats de Coupe du Roussillon et Coupe d'Occitanie du 11/10/26*

AMENDES POUR ABSENCE DE REFERENT SECURITE SUR LA FMI

SP PERPIGNAN NORD : 50€ - match D1 du 03/10 PERPIGNAN NORD / BECE

CABESTANY OC : 50€ - match D1 du 03/10 CABESTANY / LE BOULOU

La Commission tient à préciser aux clubs de la Catégorie D1 désireux de demander un Délégué sur leur match à domicile, qu'ils sont priés de le signaler à Mr le Directeur Administratif avant le lundi minuit.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

JEUNES

CORRESPONDANCE

TRAPEL FC : du 06/10/26, informant la commission du décès de l'entraîneur de son équipe U17 T, Mr Sébastien VESENTINI. En 1^{er} lieu nous présentons toutes nos sincères condoléances à la famille et au club. S'il faut reporter le match U17 T TRAPEL / GRPT OCSM FCSA du 11/10, la commission fera le nécessaire auprès du club adverse et de l'officiel.

MATCHES REMIS DU 04/10/26 REPORTEES

- U19 T OCP / CERET remis 01/11 (OCP joue en CR le 18/10, un match de rattrapage le 25/10)
 - U19 T CUXAC D'AUDE / PERPIGNAN MEDITERRANEE remis 18/10
 - U19 T FUN / BAGES VILLENEUVE remis 18/10
 - U17 T CLAIRA ST LAURENT / FRESQUEL CABERDES remis 18/10
 - U17 T THUIR / TRAPEL remis 25/10 (THUIR joue en CR le 18/10)
 - U17 T ARGELES / CARCASSONNE FAC remis 18/10
 - U15 T LE SOLER / ARGELES remis 25/10 (LE SOLER joue en CR le 18/10)
 - U15 T NARBONNE MONTPLAISIR / ELNE remis 25/10 (ELNE joue en CR le 18/10)
 - U15 T FUN / CABESTANY remis au 25/10 (CABESTANY joue en CR le 18/10)
 - U13 D1 CABESTANY / PERPIGNAN MEDITERRANEE remis au 25/10 (CR U13 le 17/10) ou en semaine avant le 25/10 avec accord
 - U13 D1 ARGELES / BAGES VILLENEUVE remis au 25/10 (CR U13 le 17/10) ou en semaine avant le 25/10 avec accord
- Ces rencontres peuvent se jouer en semaine (accord écrit des 2 clubs avant le 25/10).

AMENDE

LES PHOENIX CATALANS : **100€** - forfait d'équipe sur le match U17T du 03/10/26 GROUPEMENT OCSM FASA / PHOENIX

- Tirage des cadrages des Coupes Occitanie U17 et U15 le mardi 13/10/26 à 16h00.

Le Président de Séance
J-C DELATRE



Le Secrétaire de Séance
Régis SANCHEZ



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission du Football Féminin

REUNION DU 07/10/26 – PV N°5

Présents : François BARZIC, Olivier DUBUISSON, Annick COUEFFEC, Pascal CORBERES, Nacera HALLOU, Katsiaryna GOZZO, Hassan KOTANI,

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente réunion, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CORRESPONDANCE

FC LE BOULOU : du 06/10/26, informant que son équipe joue en tournoi le 18/10 et demandant le report du match POLLESTRES 2 / LE BOULOU à une autre date que le 18/10. Pris note.

FC ST FELIU : du 06/10/26, informant que son équipe et son terrain sont indisponibles le 18/10 (participation à une manifestation avec la Mairie de St Féliu) et, demandant le report du match ST FELIU / ST CYPRIEN à une autre date que le 18/10. Vu l'accord des deux clubs, cette rencontre se jouera en semaine avant le 31/10/26 dernier délai

MATCHES REMIS DU 04/10/26

Féminines a 8 Poule A

- 79686033 POLLESTRES 2 / LE BOULOU remis au 25/10
- 79686034 PERPIGNAN MEDITERRANEE / ARGELES remis au 18/10

Féminines a 8 Poule B

- ST FELIU / ST CYPRIEN remis en semaine avant le 31/10
- RFCT 2 / LE SOLER 2 remis au 18/10

U15F T

- 79686125 CABESTANY / PERPIGNAN MEDITERRANEE remis au 18/10 (ou en semaine sur accord des 2 clubs avant le 31/10/26)

Prochaine date de rattrapage le 25/10/26 (en cas de nouvelles intempéries), dans le respect de l'ordre chronologique du calendrier et des dates libres pour arriver à la fin de la 1^{ère} phase. A défaut, les clubs devront jouer leur rencontre en semaine.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Préparation de l'ordre du jour de la réunion des sections féminines du 12/10/26

- Tour de table,
- Rôle de la commission des féminines,
- Planning événementiel,
- Compétition U15 F
- Compétition U18 F
- Compétition Séniors F
- Intervention de Philippe LANNEAU (CTR DAP)
- Questions diverses

La coordonnatrice,
Annick COUEFFEC



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission Règlements & Contentieux

REUNION DU 07/10/26 PV N°4

Président : Roger MARTIN

Secrétaire de séance : Katsiaryna GOZZO

Présents : Didier CHOBEAUX, Hassan KOTANI, Marie-France MARTIN

Excusés : Florianne HOARAU, Pierre-Luc SICART

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente réunion, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

Match U15 P/B du 26/09/2026 N°79445298

OC PERPIGNAN 1 / FC CLAIRA ST LAURENT 1

REPRISE DU DOSSIER :

Vu :

- La FMI (feuille de match informatisée),
- La réclamation d'après match formulée par le FC CLAIRA St LAURENT,
- Le courriel de M. BALIARDO Ismael (irrecevable car il émane d'une adresse personnelle non officielle).

- Saisine du dossier par la Commission des Règlements et Contentieux.

- La Commission des Règlements et Contentieux conformément à l'article 187 Alinea 1 des Règlements Généraux de la FFF, informe le club de l'OC PERPIGNAN qu'elle porte réclamation sur la participation à la rencontre citée en rubrique de l'ensemble des joueurs du club alignés lors de la rencontre citée en rubrique, au motif suivant : joueurs susceptibles de ne pas être qualifiés le jour du match. Le club peut formuler ses observations écrites dans le délai qui lui est imparti, soit le **mardi 13/10/2026** au plus tard.

Epreuves officielles du DISTRICT des PO - Article 25 : Les joueurs inscrits sur la feuille de match et ceux complétant leur équipe en cours de partie doivent remplir les conditions de participation et de qualification telles qu'elles sont énoncées dans les présents règlements (Article 149 des Règlements Généraux).

DOSSIER EN SUSPENS.

Le Président
Roger MARTIN



La Secrétaire de séance
Katsiaryna GOZZO



Commission Départementale des Arbitres

Procès-verbal de la réunion CDA n°2 du 28 septembre 2026

Présents : ACHLOUJ Hassan – Bruno CAZORLA – DOUAY Kévin – GUERiot Christophe – ROMERO Didier - PARES Thierry – PERRIN Nathan – CRESCI Dorian – WANG Johnny

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente réunion, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

1) Année sabbatique

Cyril ALBANELL HIEGEL a envoyé un mail le 21 septembre 2026 afin de demander une année sabbatique pour raisons professionnelles.

Son dossier étant à jour, la CDA accepte la demande et place Cyril ALBANELL HIEGEL en année sabbatique pour la saison 2026-2027

2) Intervenants techniques

La CDA accepte en tant qu'intervenants techniques MM. Marouane MOUKRATI et Bilal BOUDRAI.

Le Président
Christophe GUERiot



Le Secrétaire
Johnny WANG



Commission des Terrains & Installations sportives

REUNION DU 28/09/26 PV N°1

Président : M. ANCEL Gérard

Secrétaire : M. RICHARD Jean-Claude

Secrétaire Adjoint : M. SANCHEZ Régis

Membres : MM. CAPDEVIELLE Jean-Louis - CHOBEAUX Didier- GONZALEZ Miguel - PAULY Marc

Membre excusé : BELLINI Jean-Luc

Ouverture de la réunion par M. Gérard ANCEL

- Présentation des documents à remplir concernant les visites des terrains et des éclairages par M. RICHARD.
- Les visites des terrains sont déclenchées par le CRTIS après réception du courrier des mairies.
- Les visites d'éclairage sont gérées par la CDTIS.
- Élection d'un nouveau secrétaire M. SANCHEZ Régis à l'unanimité.
- Rappel des distances de sécurité pour le foot à 8 : 2,50 M entre la ligne de touche et le 1er obstacle (Exemple : Poteaux des cages de foot à 11, grillages) ou positionner des mousses sur les poteaux de cages à 11.
- Protection obligatoire des poteaux arrière des cages amovibles.
- Bande de 10 M entre les deux terrains à 8.
- Demande de courriers aux Mairies : **Équipes existantes ou à retirer du listing**

TERRAINS

ARLES SUR TECH : Stade PUIG AUBERT

CORNEILLA DEL VERCOL : Stade municipal

FONT-ROMEUE : Stade municipal

PERPIGNAN : Stade de St Assiscle

PIA : Futsal Salle COLETTE BESSON

PONTEILLA : Stade municipal

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

ÉCLAIRAGES

BAGES :

Stade municipal Jacques LALIGAND :

Passage de la Commission, après finition des travaux, pour le terrain et l'éclairage.

ELNE : Stade BUSQUET SITJA

Vérification des travaux effectués

PERPIGNAN :

Stade Jean LURCAT : Plus de match

Stade Vernet Salanque et San VICENS

Changement ou éclairage conforme avant visite de la Commission en novembre.

PRADES :

Stade CAYUELA et MARTINEZ

Changement ou éclairage conforme avant visite de la Commission en novembre.

VILLELONGUE DE LA SALANQUE :

Stade Joseph RAYNAL

Vol des câbles, dans l'attente de la réalisation des travaux.

Le Président

M. ANCEL Gérard



Le Secrétaire

M. SANCHEZ Régis

